



Déclaration du Sgen-CFDT au CSASD Carte Scolaire

9 février 2024

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

Nous déplorions l'an passé ici-même le peu de moyens attribués à l'École inclusive, les difficultés du remplacement, les inégalités scolaires, l'explosion des tâches de direction, des postes Rased non pourvus, ainsi que l'attente pénible de révision de la carte de l'éducation prioritaire... Nombreux sont les chantiers qui depuis de nombreuses années occasionnent des conditions de travail dégradées pour les personnels, voire de la souffrance pour certains d'entre eux comme, par exemple, pour nos collègues confrontés à la gestion d'élèves hautement perturbateurs sans réel accompagnement.

Cette fois encore, pour mettre en application les décisions d'un ministre de l'éducation resté moins de 6 mois à son ministère, le projet de carte scolaire prévoit une diminution du nombre de postes, dans notre département (comme dans beaucoup d'autres). Nous nous interrogeons sur les objectifs de notre Ministère au vu des moyens attribués - ou plutôt retirés ! - pour la rentrée 2024 : la relative diminution du nombre d'élèves n'était-elle pas l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves, nous qui avons le triste record des classes les plus chargées d'Europe ?

Par ailleurs, nous n'acceptons pas les attaques de notre ex-ministre, Madame Amélie Oudéa-Castéra envers l'école publique et la soi-disant absence des enseignant-es, en réalité moins absent-es pour maladie que partout ailleurs. N'est-ce pas son parti politique qui a la main depuis plusieurs années déjà sur le nombre de postes dans l'Éducation Nationale et ainsi la mise en place d'une véritable brigade de remplacement efficace ? L'absence de remplacement des enseignant-es assèche depuis plusieurs années leur accès à la formation continue hors des 18 heures annuelles.

Par ailleurs, quand un·e enseignant·e est absent·e et non remplacé·e les élèves sont réparti·es dans les autres classes, au détriment des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves.

Il y a également plus que nécessité et urgence de donner aux personnels les moyens et un cadre pédagogique permettant une meilleure mise en œuvre de l'inclusion. Cela passe également par l'ouverture de postes d'enseignant·es surnuméraires et la comptabilisation effective des dispositifs ULIS.

Le temps du politique est différent du temps éducatif, on le sait. Les annonces rapides voire brutales des ministres successives et successifs sont le signe d'une impréparation consternante qui met en difficulté le monde éducatif. Nous espérons que notre volonté d'un dialogue social constructif soit un objectif réellement partagé ici.

En ce qui concerne plus précisément le département des Vosges et la carte scolaire, la rentrée de septembre 2024 serait marquée par une baisse démographique forte des élèves dans les écoles publiques. La dotation réduite de 38 emplois ne permettra pas d'offrir des conditions d'accueil favorables au fonctionnement de l'Ecole.

Le Sgen-CFDT dénonce à nouveau le retrait des 38 emplois par le ministère qui va créer davantage de difficultés pour certains secteurs, là où il y en avait déjà. Vous l'aurez compris, le Sgen-CFDT alerte à nouveau sur les conditions de travail qui vont se dégrader.

Le Sgen-CFDT revendique davantage de confiance envers les directions qui transmettent les chiffres en fonction de la réalité du terrain. Aujourd'hui, le manque de visibilité quant à la démographie complique la tâche des IEN chargé·es d'étudier ces données.

Au Sgen-CFDT, nous pensons que c'est bien de stabilité et de confiance en action dont nos collègues ont besoin.

Enfin nous souhaitons la bienvenue à Madame Belloubet et sommes impatients de connaître son positionnement.

Nous vous remercions de votre attention.